



RÉSEAU POUR ÉVITER
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ENQUÊTE

État des lieux des structures engagées

pour éviter le gaspillage alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse d'une enquête menée auprès de 81 structures de la région · Juillet 2026

Le réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en
Auvergne-Rhône-Alpes est soutenu par :



Animé par :



Sommaire

I.	Contexte et objectifs.....	2
II.	Méthodologie de l'enquête et infographie.....	2
III.	Qui sont les acteurs engagés ?	4
IV.	Quelles actions sont menées ?	8
V.	L'échelle de territoire	10
VI.	Les publics cibles.....	11
VII.	Un ancrage territorial fort.....	11
VIII.	Les principaux freins à la réduction du gaspillage alimentaire.....	13
IX.	Les attentes vis-à-vis du réseau	14
X.	La cartographie.....	16
XI.	Synthèse et recommandations	19
XII.	Priorités opérationnelles proposées pour le démarrage du réseau	20
XIII.	Contacts.....	21

I. Contexte et objectifs

La DRAAF AuRA et l'ADEME ont souhaité engager une dynamique régionale rassemblant les acteurs clés concernés par l'évitement du gaspillage alimentaire qui se traduirait par la création du Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Auvergne Rhône-Alpes.

Dans le cadre de la préfiguration du futur Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes, le REEA a réalisé un état des lieux régional des acteurs et des actions engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (LGA).

Ce questionnaire avait pour objectifs de :

- Identifier les acteurs intervenant sur la prévention des pertes et la lutte contre le gaspillage alimentaire en AuRA.
- Recenser les actions déjà mises en œuvre sur le territoire.
- Mieux comprendre les dynamiques, besoins et attentes des structures concernées.
- Alimenter une cartographie régionale des initiatives.
- Identifier les structures souhaitant contribuer aux ateliers de préfiguration du futur Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette synthèse s'appuie sur les réponses de 81 structures représentatives de la diversité des acteurs régionaux : collectivités, associations, structures d'aide alimentaire, producteurs, acteurs de la restauration collective, syndicats de gestion des déchets, etc.

II. Méthodologie de l'enquête et infographie

L'état des lieux repose sur un sondage en ligne diffusé auprès des structures actives sur le champ de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes entre avril et juillet 2026.

Indicateur	Valeur
Nombre de réponses uniques au sondage	81 structures
Structures menant déjà des actions	68 (soit 84 %)
Départements représentés	12 sur 12

Le sondage combine des questions fermées (échelle d'intervention, typologie d'acteur, types d'actions) et des questions ouvertes permettant de recueillir la diversité des situations, des freins rencontrés et des attentes vis-à-vis d'une dynamique régionale.

ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL · JUILLET 2026

Qui agit contre le gaspillage alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Synthèse de l'enquête menée auprès de 81 structures régionales, en préfiguration du futur Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes.

Enquête régionale
81 répondants · 12 départements
REEA · DRAAF AuRA · ADEME

68

structures mènent déjà des actions concrètes de prévention du gaspillage alimentaire (sur 81, 84 %)

65%

des structures actives participent à un Projet Alimentaire Territorial

64%

ont mesuré des résultats concrets de leurs actions

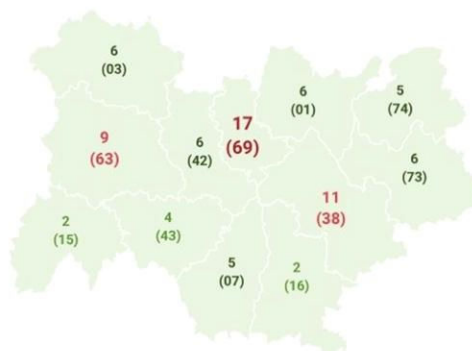
54%

veulent participer activement à la construction du futur réseau régional

QUI SONT-ELLES ? · TYPOLOGIE DES ACTEURS (N=83)

Collectivités	19 · 23%
Assoc. environnementales / EEDD	17 · 20%
Assoc. d'aide alimentaire	14 · 17%
Transversal (prestataires, recherche)	11 · 13%
Autre	7 · 8%
Syndicat de gestion des déchets	4 · 5%
Restauration hors foyers	3 · 4%
Chambres consulaires	2 · 2%
Transformateurs	1 · 1%
Producteurs	1 · 1%
Consommateurs	1 · 1%

OÙ INTERVIENNENT-ELLES ?



Répartition des structures agissant à l'échelle départementale
base : structures ayant précisé un département d'intervention (38)



Freins les plus cités

- Méconnaissance et manque de sensibilisation — 28 · 34%
- Manque de coordination entre acteurs — 23 · 28%
- Manque de financements — 16 · 19%
- Formation des professionnels — 12 · 14%
- Contraintes réglementaires (RHD, GEMRCN) — 12 · 14%
- Manque de données et d'outils partagés — 12 · 14%

Attentes vis-à-vis du futur réseau

- Partage de bonnes pratiques — 58 · 71%
- Financements — 57 · 70%
- Mise en réseau d'acteurs — 55 · 68%
- Outils mutualisés — 39 · 48%
- Formation — 26 · 32%
- Appui méthodologique — 24 · 39%

La cartographie régionale

Outil public et évolutif recensant les structures engagées avec les coordonnées, la présentation, les types et les secteurs d'activités.
Pour y figurer, contacter : contact@ree-auvergne.org

[CONSULTER LA CARTOGRAPHIE](#)

Le réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes est soutenu par :



et animé par :



III. Qui sont les acteurs engagés ?

Ils ont participé à l'enquête

Structure	Territoire
Agglo Pays d'Issoire	Puy-de-Dôme (63)
Aider Son Prochain	Rhône (69)
Apicompost	Isère (38)
Association ANIS Etoilé	Puy-de-Dôme (63)
Association Break Solidaire	Rhône (69)
Association de l'Alimentation Durable	France
Association Le Mas, service Salva	Rhône (69)
Banque Alimentaire de l'Isère	Isère (38)
Banque Alimentaire du Rhône	Rhône (69)
C5S pour une Alimentation Durable	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Carbala	Puy-de-Dôme (63)
Catalyse	Rhône-Alpes
Communauté de communes de Forez-Est	Loire (42)
Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable	Loire (42)
Communauté de communes Saône-Beaujolais	Rhône (69)
CCAS - Epicerie sociale "La Passerelle"	Drôme (26)
CCAS - Epicerie sociale "Le Petit Marché Solidaire"	Puy-de-Dôme (63)
CCI de Haute-Loire	Haute-Loire (43)
CCI Lyon Métropole - Saint-Etienne - Roanne	Rhône-Alpes
Centre social carrefour des habitants du nyonsais	Drôme (26)
CIVAM Ardèche	Ardèche (07)
Club Drômois de l'Alimentation	Drôme (26)
Communauté de communes Bugey-Sud	Ain (01)
Communauté de communes de Miribel et du Plateau	Ain (01)
Communauté de communes Les Vals du Dauphiné	Isère (38)
Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Ain (01)
Communauté de communes Thiers Dore	Puy-de-Dôme (63)
Conseil départemental du Cantal	Ardèche (07)
Cop1 Solidarités Étudiantes	Rhône (69)
CPIE Bugey Genevois	Haute-Savoie (74)
CPIE Clermont Dômes	Puy-de-Dôme (63)
CPIE de Haute Auvergne	Cantal (15)
Croix Rouge La Verpillière	Isère (38)
CRT-ISTA Cresna	Puy-de-Dôme (63)
Département de la Drôme	Drôme (26)
Conseil départemental de la Haute-Loire	Haute-Loire (43)
Conseil départemental de l'Allier	Allier (03)
Conseil départemental du Rhône	Rhône (69)

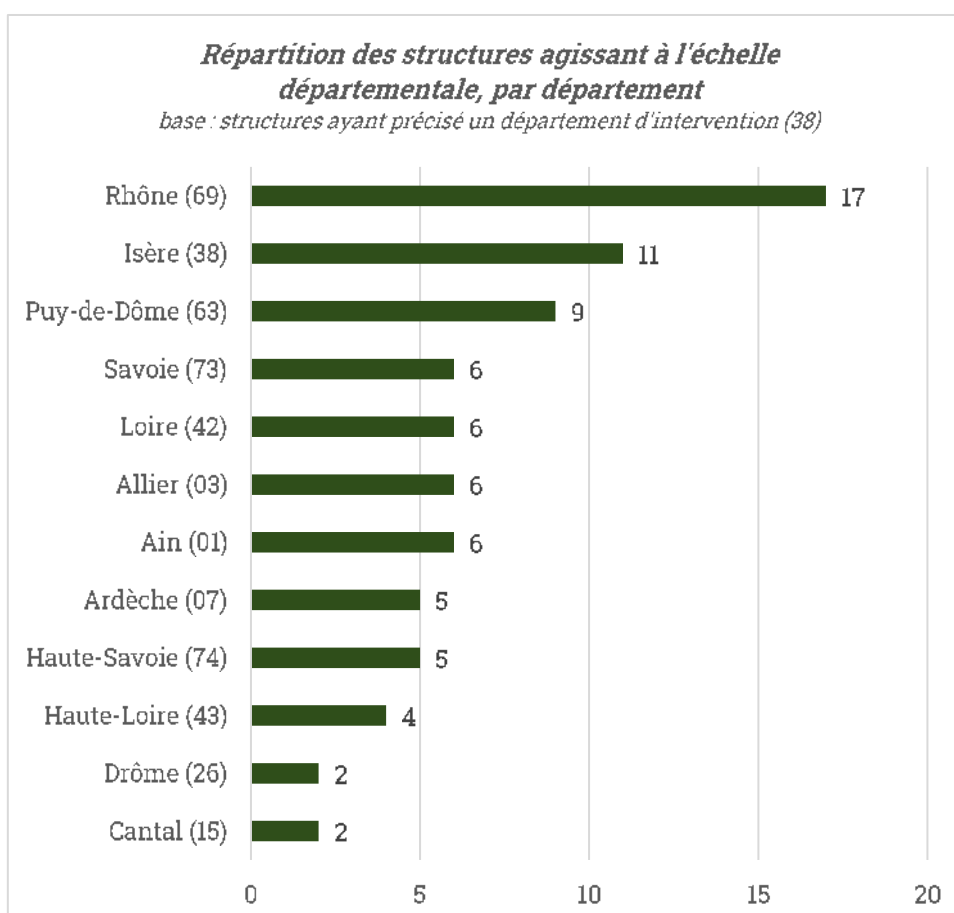
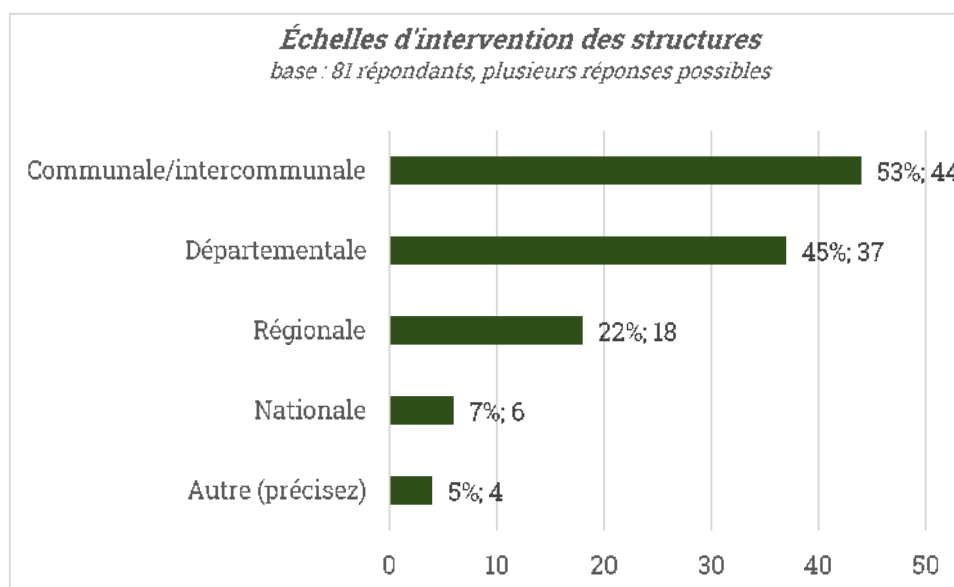
EEDF Domaine de La Planche	Puy-de-Dôme (63)
Entraide Majolane	Rhône (69)
Épicerie solidaire de la région de Vichy	Allier (03)
Episol	Isère (38)
Episol - "association le tremplin"	Allier (03)
France Nature Environnement - Loire	Loire (42)
GIP TERANA	Région Auvergne-Rhône-Alpes
GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Grenoble Alpes Métropole	Isère (38)
INRAE	Puy-de-Dôme (63)
J'aime Boc'Oh	Savoie (73)
L'Accueille	Drôme (26)
LAURECO	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Léa Moley - Cuisine créative	Isère (38)
Les Pieds à Terre	Haute-Loire (43)
Lyon 3 Développement Durable - Episcia (épicerie sociale et solidaire)	Rhône (69)
M.A.N.G.E. Formation et Accompagnement culinaire	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Maison des Isles du Rhône	Ain (01)
Miam'Up	Rhône (69)
Mille et Un Repas	France
My green little life	Allier (03)
Natur'Envie	Haute-Savoie (74)
PAiT Ardèche méridionale	Ardèche (07)
Parenthèse Graine de Cocagne	Drôme (26)
Pistyles	Rhône (69)
Pousses d'Avenir (CASAC)	Haute-Savoie (74)
Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne	Auvergne
Ressourcerie du Pays d'Issoire	Puy-de-Dôme (63)
Restaurant solidaire Issoire	Puy-de-Dôme (63)
Sandrine Fouilloux	Cantal (15)
SCIC Bio A Pro	Rhône (69) et Loire (42)
Secours populaire de Villeurbanne	Rhône (69)
Séverine Brun	Rhône (69)
SICTOBA	Ardèche (07)
SICTOM des Combrailles	Puy-de-Dôme (63)
SICTOM Nord Allier	Allier (03)
SICTOM Région Montluconnaise	Allier (03)
SOLAAL Auvergne Rhône-Alpes	Région Auvergne-Rhône-Alpes
SYCLUM	Isère (38)
Terre Climat & Environnement	Isère (38) et Haute-Savoie (74)
Valence Romans Agglo	Drôme (26)
VALTOM	Puy-de-Dôme (63)
Zou'Gaspi	Ardèche (07)

Une mobilisation à toutes les échelles

Les structures interrogées interviennent majoritairement à l'échelle locale : 44 structures (53 %) agissent à l'échelle communale ou intercommunale et 37 (45 %) à l'échelle départementale. Certaines cumulent plusieurs échelles d'intervention, notamment régionale (18 structures) voire nationale (6 structures).

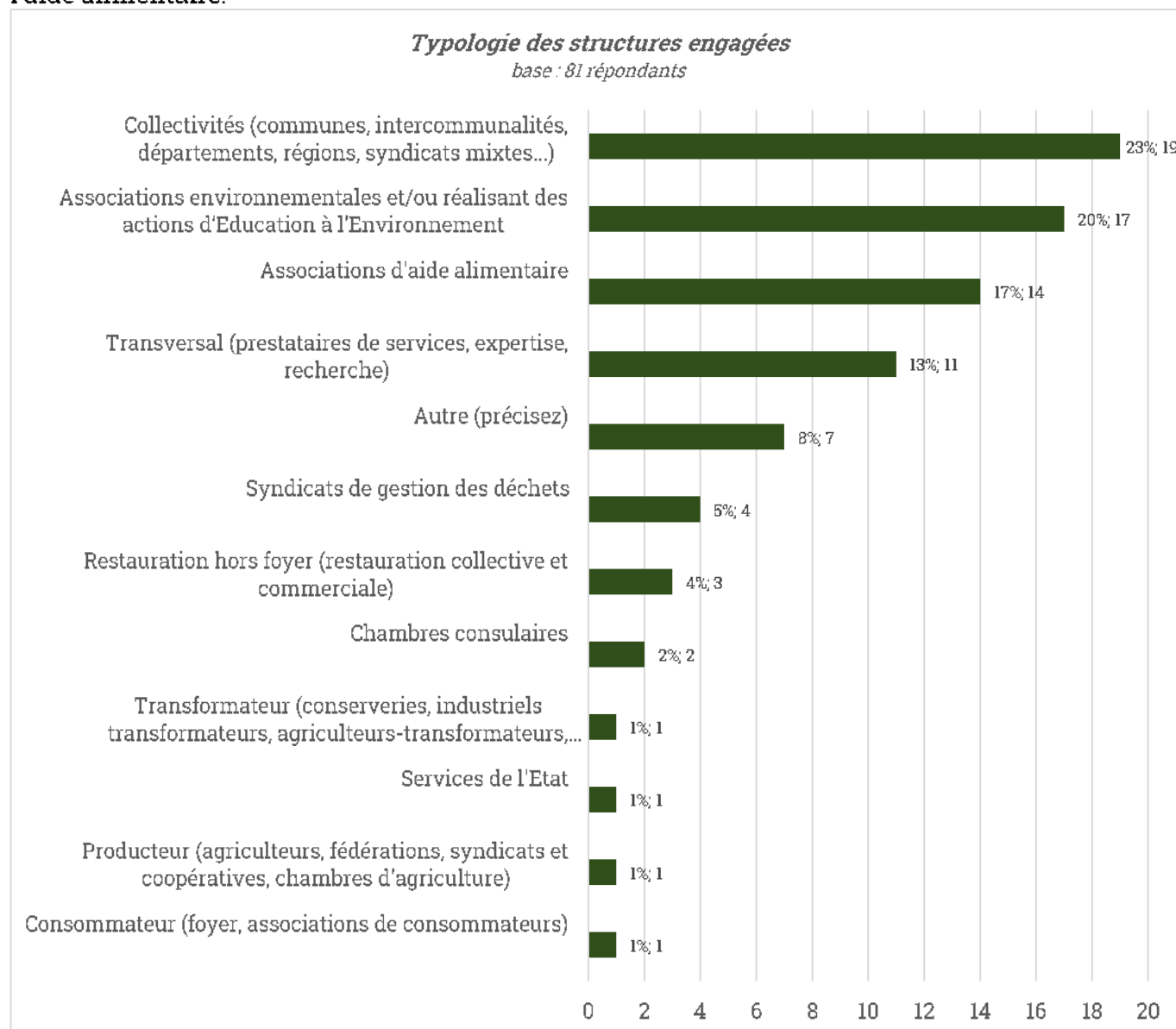
Autre : Auvergne · PAT Pays du Grand Clermont et Livradois Forez · plusieurs intercommunalités.

Tous les départements de la région sont représentés, avec une présence particulièrement marquée dans le Rhône (17), l'Isère (11) et le Puy-de-Dôme (9).



Une grande diversité de profils d'acteurs

Les collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions, syndicats mixtes) constituent le premier groupe d'acteurs mobilisés (19 structures, 23 %), suivies des associations environnementales et d'éducation à l'environnement (17) et des associations d'aide alimentaire (14). Les acteurs "transversaux" (prestataires, expertise, recherche) représentent également une part notable (11 structures), témoignant d'un écosystème qui dépasse les seuls acteurs historiques de l'aide alimentaire.

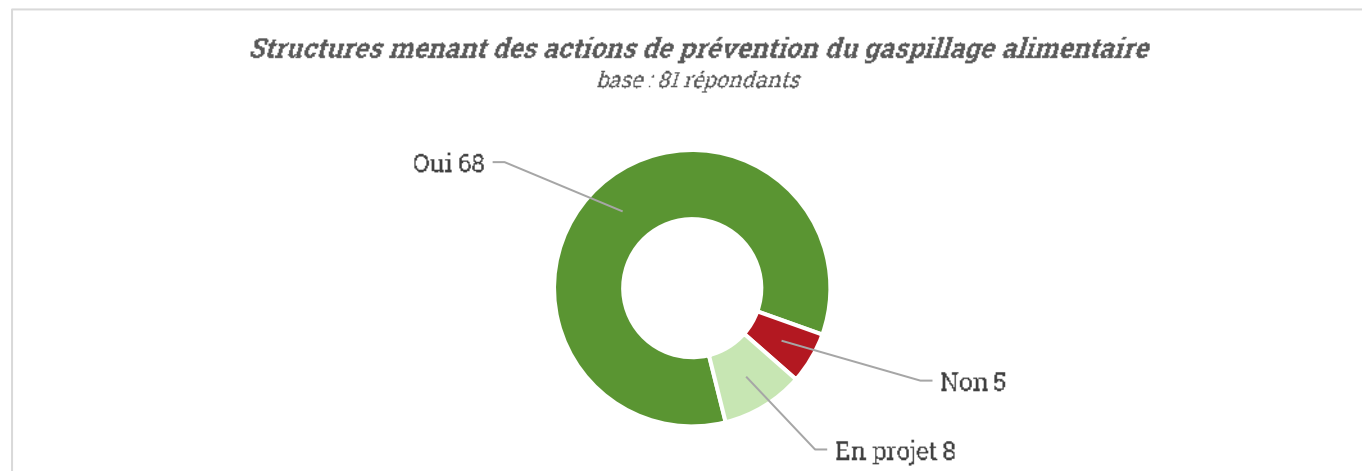


Autres : Association d'éducation populaire et de tourisme social · Association faisant l'intermédiaire entre les professionnels des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire · Collectif des Acteurs de la Solidarité Alimentaire · Centre social · Association qui vise à mettre en relation les producteurs, transformateurs et distributeurs locaux · Association d'éducation à l'alimentation et de transformation · Associations environnementales et d'aide alimentaire.

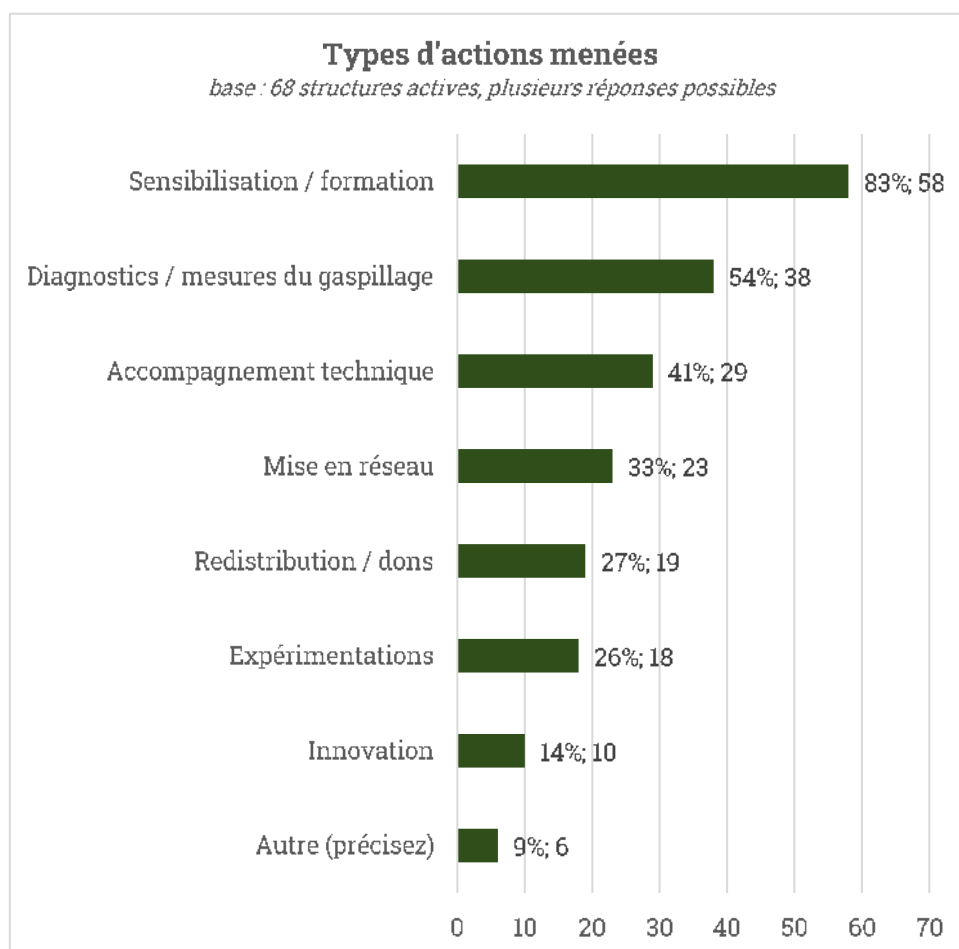
Cette diversité se traduit aussi par des profils hybrides : plusieurs répondants se positionnent à la croisée de plusieurs catégories (producteur-transformateur-association d'aide alimentaire, collectif inter-acteurs comme le CASAC en Chablais ou le Club drômois de l'alimentation), révélant des dynamiques de coopération déjà à l'œuvre sur certains territoires.

IV. Quelles actions sont menées ?

Parmi les 81 structures interrogées, **68 (84 %)** mènent déjà des actions de prévention ou d'accompagnement du gaspillage alimentaire, 8 sont en projet et seulement 5 n'en mènent pas.



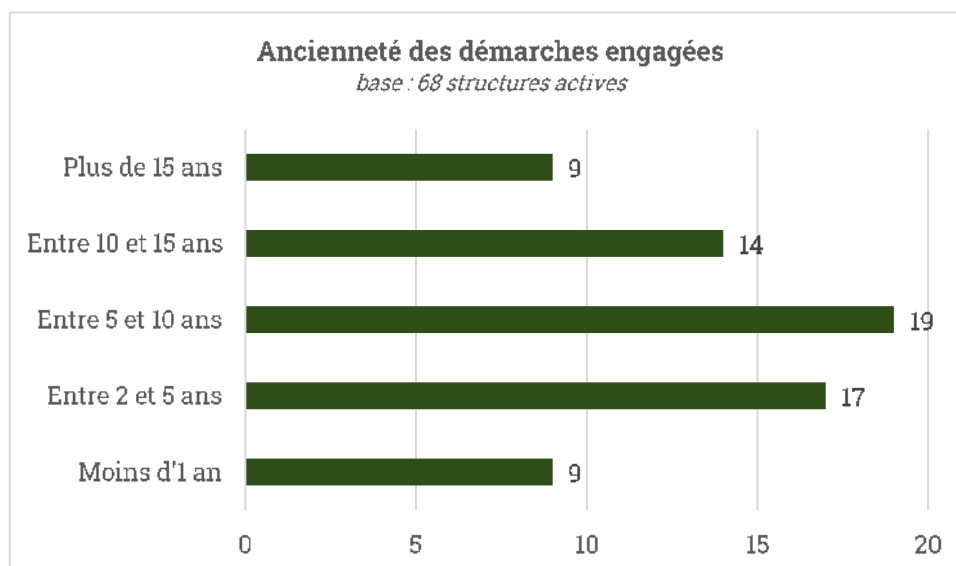
Ces actions se déclinent en plusieurs types, la sensibilisation et la formation arrivant très largement en tête (58 structures sur 68), suivies des diagnostics et mesures du gaspillage (38) et de l'accompagnement technique (29). La redistribution et les dons restent une action plus spécifique, portée par 19 structures.



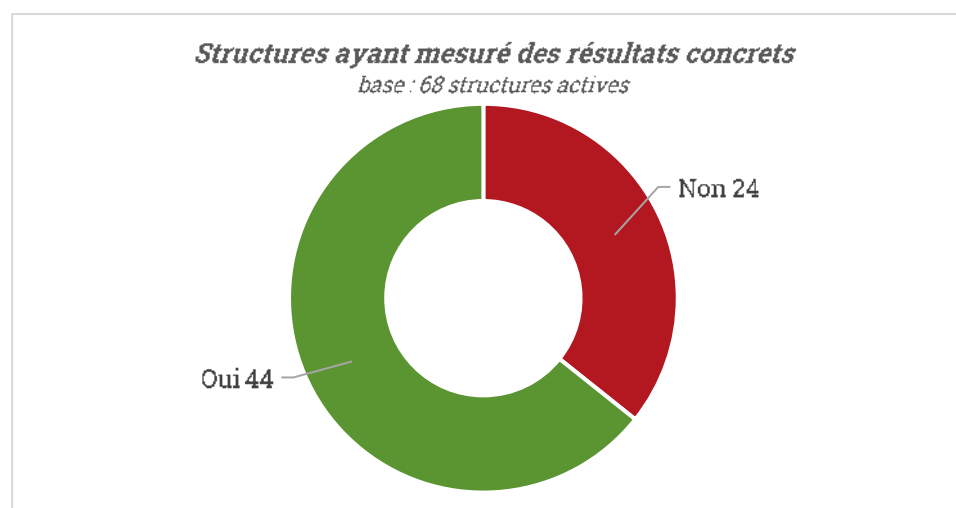
Autre : Animations sur le sujet du gaspillage alimentaire lors de différents événements cantine du partage · Compostage autonome en établissement déploiement des selfs collaboratifs dans les collèges publics · Projet européen "gaspillage alimentaire et cantines durables pour tous" - réalisation de diagnostic systémique, gaspillage et approvisionnement + accompagnement aux changements · Transformation des excédents de produits carnés collectés dans les GMS, distributeurs professionnels et producteurs · Distribution des excédents alimentaires (épicerie, fruits, légumes, produits laitiers, produits d'hygiène) collectés chaque jour de la semaine dans le cadre de la ramasse. (loi Egalim).

Une ancienneté et une capacité d'évaluation variables

L'ancienneté des démarches est très hétérogène : certaines structures agissent depuis plus de trente ans (dès 1986), quand d'autres ont initié leur démarche très récemment (2024-2026), en particulier depuis le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Cette diversité illustre à la fois la maturité de certains dispositifs historiques (aide alimentaire, éducation à l'environnement) et une dynamique récente portée par les politiques territoriales de l'alimentation.



Sur les 68 structures actives, 44 (65%) déclarent avoir mesuré des résultats concrets de leurs actions, contre 24 qui ne l'ont pas encore fait, un enjeu de suivi et d'évaluation qui pourrait être un axe d'appui du futur réseau.



V. L'échelle de territoire

Répartition par type d'échelle de territoire d'intervention
base : 68 structures actives

Échelle	Nombre	%
Intercommunalité / EPCI / communautés de communes / syndicats / métropole (Lyon, Grenoble)	24	35 %
Départementale (un seul département)	9	13 %
Multi-échelle / variable selon le projet ou le commanditaire	8	12 %
Bassin de vie / secteurs infra-départementaux non structurés	5	7 %
Multi-départementale (2+ départements, hors région entière)	5	7 %
Communale / locale stricte	4	6 %
Sectorielle (établissements : collèges, crèches, écoles)	4	6 %
Régionale (AURA entière)	3	4 %
Suprarégionale / nationale	3	4 %
PAT/PAiT cité seul, sans autre précision	1	1 %
Auvergne (ancienne région, périmètre large)	1	1 %
Hors sujet (décrit une fréquence d'action, pas une échelle)	1	1 %

L'intercommunalité est l'échelle réelle dominante (35 %), bien au-delà de ce que suggère la question fermée du sondage, qui agrège communes et intercommunalités. Une part notable des structures (12 %) n'a pas d'échelle fixe : elle dépend du projet ou du commanditaire. Les deux extrêmes, régional et communal strict, restent minoritaires (4 % et 6 %), ce qui plaide pour un réseau pensé comme fédérateur des échelons intermédiaires plutôt que comme substitut à eux.

VI. Les publics cibles

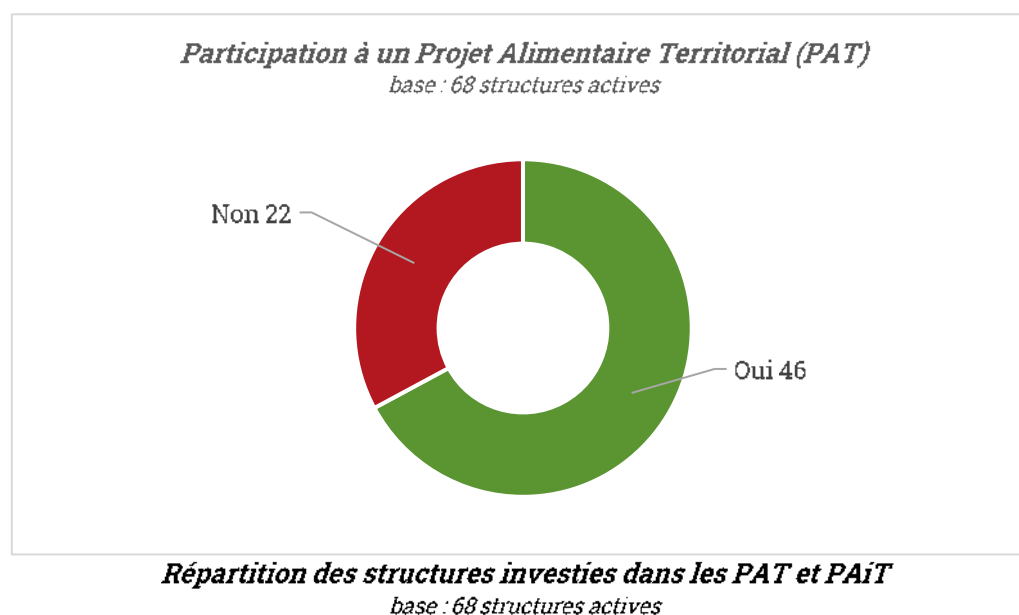
Répartition par type de publics cibles
base : 68 structures actives

Public cible	Nombre de structures	%
Scolaire / jeunesse (élèves, collégiens, écoles, périscolaire, université)	33	47 %
Grand public / particuliers / familles	23	33 %
Restauration collective / professionnels de la restauration (cuisine, service, cantine)	21	30 %
Précarité / aide alimentaire / publics vulnérables	16	23 %
Collectivités / élus / agents publics	16	23 %
Professionnels et structures relais (associations, EEDD, prestataires)	10	14 %
Entreprises / secteur privé (salariés, commerces, IAA)	9	13 %
Publics spécifiques (seniors, EHPAD, petite enfance, étudiants, handicap)	8	11 %
Producteurs / agriculteurs / filière amont	6	9 %

Le scolaire domine largement (47 %), suivi du grand public (33 %) et de la restauration collective (30%), souvent liés entre eux. La précarité alimentaire, public historique du secteur, ne représente plus qu'un acteur sur quatre, signe d'un champ élargi bien au-delà de la seule redistribution. Les collectivités sont autant ciblées qu'actrices (23 %), tandis que le monde économique (entreprises, producteurs) reste le moins couvert, un axe de développement potentiel pour le futur réseau.

VII. Un ancrage territorial fort

Le lien avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) est particulièrement développé : **46 structures sur 68 (65 %) déclarent participer à un PAT**, contre 22 qui n'y participent pas encore.



Territoire	Nombre de citations	PAT/PAiT concernés
Puy-de-Dôme / Auvergne	17	Grand-Clermont-Livradois-Forez (8), Agglo Pays d'Issoire (4), Combrailles (3), Massif du Sancy (2)
Drôme	12	Département Drôme (3), Baronnie provençales (2), Dieulefit-Bourdeaux, CC Drôme Sud Provence, Crestois-Pays de Saillans, Val de Drôme Biovallée, Diois, Porte de Drôme Ardèche, Royans Vercors (1 chacun)
Rhône / Métropole de Lyon	12	Saône-Beaujolais (4), Métropole de Lyon (3), Département du Rhône (3), Ouest Lyonnais (2)
Isère	7	Grande région grenobloise (5), Entre Bièvre et Rhône (1), Vals du Dauphiné (1)
Ardèche	6	Ardèche Méridionale (2), Ardèche des Sources et Volcans, Centre Ardèche, Arche Agglo-Rhône Crussol (1 chacun)
Loire	5	Forez Est (2), Saint-Étienne Métropole (2), Roannais (1)
Allier	5	Vichy Communauté (2), Bocage Bourbonnais, CC Saint-Pourçain Sioule Limagne, Pays de Lapalisse (1 chacun)
Cantal	4	Bassin d'Aurillac (2), Saint-Flour Communauté (2)
Haute-Savoie	3	Grand Annecy, Thonon Agglo, Faucigny Glières (1 chacun)
Ain	2	Ain-Cerdon, Bugey-Sud (1 chacun)
Haute-Loire	2	Puy-en-Velay (2)
Hors région	2	PAT Charente (1), PAT Sud Alsace (1)
Non identifié	2	"Plusieurs, non précisé" (1), "En cours" (1)

Le PAT du Grand-Clermont Livradois-Forez domine nettement (8 citations). Puy-de-Dôme et Drôme concentrent à eux seuls plus du tiers des citations, avec un profil opposé : un PAT unique très cité dans le Puy-de-Dôme, contre un fort morcellement dans la Drôme (9 PAT différents cités). Onze départements sur douze sont couverts. Seule la Savoie n'apparaît dans aucune citation, alors que 6 structures s'y rattachent par leur échelle d'intervention.

Au-delà des PAT, 50 structures indiquent être impliquées dans d'autres réseaux liés à l'alimentation : réseaux de solidarité alimentaire (CALISOLI, UGESS, GESRA, Banque Alimentaire), réseaux d'éducation à l'environnement (REEA, GRAINE ARA), réseaux nationaux (France PAT, Restau'Co), ou encore réseaux territoriaux plus récents et émergents (DACT dans la Drôme, réseau régional des PAT AURA en cours de construction). Ce foisonnement témoigne d'un écosystème riche mais encore cloisonné, que plusieurs répondants appellent à mieux articuler.

VIII. Les principaux freins à la réduction du gaspillage alimentaire

Fréquence des thèmes cités

nombre de réponses mentionnant le thème, sur 81, plusieurs thèmes possibles par réponse

Thème	Nb de mentions
Méconnaissance et manque de sensibilisation (grand public, DLC, idées reçues)	28
Manque de coordination et de mise en réseau entre acteurs	23
Manque de financements (accompagnements, subventions, postes)	16
Manque de formation des professionnels (cuisine, service)	12
Contraintes réglementaires et organisationnelles (RHD, GEMRCN, menus)	12
Manque de données, de diagnostics et d'outils partagés	12
Manque de moyens humains et de temps dédié	9
Surproduction et mauvaise gestion des commandes/stocks	7
Freins en amont agricole (calibrage, glanage, logistique de collecte)	6
Manque de volonté ou de portage politique	6
Comportement des distributeurs/supermarchés (invendus non redistribués)	5
Comportements de consommation individuelle (achats, conservation)	4

Ce qui ressort le plus

La méconnaissance et le manque de sensibilisation : qu'il s'agisse du grand public (DLC, produits « moches »), des scolaires, ou des acteurs eux-mêmes sur les leviers d'action disponibles. C'est le frein le plus transversal, cité aussi bien par les associations que par les collectivités ou les acteurs de la restauration collective.

Le manque de coordination entre acteurs : le plus souvent formulé comme un sentiment d'isolement, mise en lien insuffisante entre structures génératrices de surplus et structures de redistribution, cloisonnement entre échelons politiques, absence de réseau pour partager les bonnes pratiques.

« Les actions sont trop dispersées. On a parfois l'impression de lutter seul. »

« Le manque d'interconnaissance entre la multiplicité des acteurs engagés sur le sujet. »

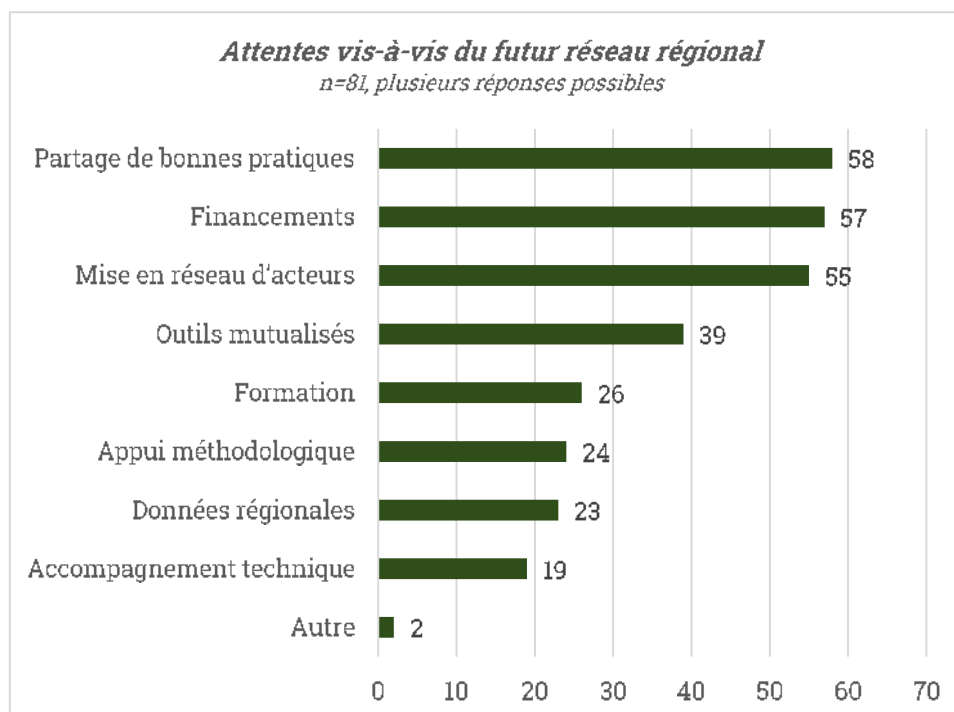
Le financement reste un frein structurel : accompagnements coûteux, subventions non pérennes, absence de financement de postes dédiés à l'animation territoriale.

Formation professionnelle et cadre réglementaire/organisationnel : un frein très présent côté restauration collective (rigidité des menus, grammages imposés (GEMRCN), écarts entre effectifs prévus et réalisés, personnel non formé à l'adaptation des portions).

Le manque de données et d'outils partagés : coût des diagnostics, absence de mesure précise, manque d'outils mutualisés et de retours d'expérience reproductibles.

IX. Les attentes vis-à-vis du réseau

Les attentes exprimées par les structures vis-à-vis d'un futur réseau régional sont sans ambiguïté : le partage de bonnes pratiques (58 réponses), les financements (57) et la mise en réseau d'acteurs (55) suivis par le besoin d'outils mutualisés (39).



Autre : financement de postes d'animateurs (1), pas de réponse à la question (1).

Ces attentes rejoignent les freins identifiés : les structures veulent avant tout rompre l'isolement de leurs actions, disposer de moyens pérennes et accéder à des ressources et outils communs plutôt que de réinventer des solutions déjà expérimentées ailleurs.

Ce que précisent les structures

Une question ouverte facultative a permis d'approfondir ces attentes (30 réponses). Elle confirme le classement de la question fermée :

- Partage de pratiques et rencontres.
- Financements.
- Mise en réseau.

Mais fait aussi remonter des attentes plus qualitatives :

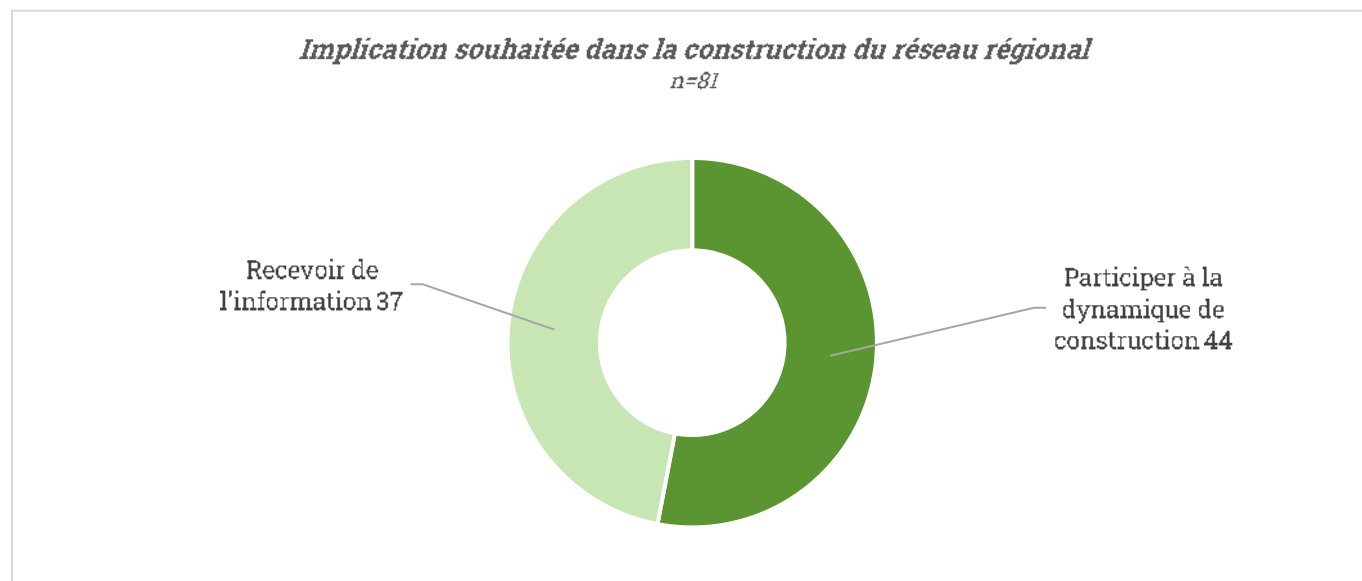
- Un besoin de **temps d'échanges en présentiel** et pas uniquement en visioconférence.
- Un **appui méthodologique** dédié aux structures qui débutent leur démarche.
- Et la mise en place d'un **observatoire régional** des données du gaspillage alimentaire.

Plusieurs répondants insistent également sur la nécessité d'un réseau construit à partir des enjeux propres au territoire, plutôt qu'une simple déclinaison d'un dispositif REGAL existant ailleurs.

« De pouvoir réfléchir ensemble à comment avancer sur la question avec les enjeux de notre territoire... et pas juste déployer une duplication de REGAL existant dans d'autres régions. »

Implication et engagement dans le réseau

Sur l'implication future dans la construction du réseau, la dynamique est également positive : **44 structures (54 %) souhaitent participer activement à la construction du réseau et 37 souhaitent à minima recevoir de l'information.**



Ce que suggèrent les remarques libres

Au-delà des questions structurées, le champ de remarques libres en fin de questionnaire fait remonter deux signaux à prendre en compte dans l'animation du futur réseau :

- Une préférence marquée pour du présentiel et un fonctionnement léger (« éviter la réunionite »),
- Et un souhait que certaines dynamiques restent pilotables à l'échelle départementale plutôt qu'uniquement régionale.

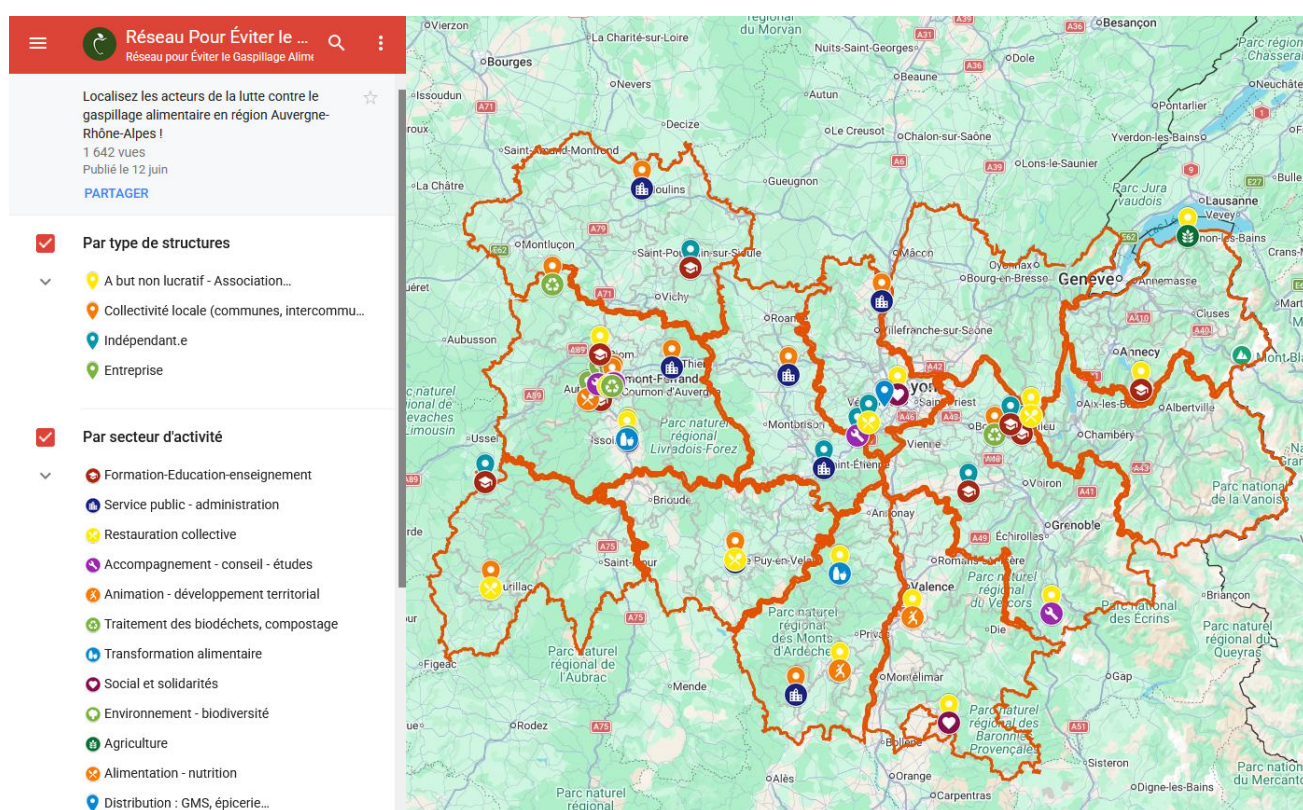
Plusieurs structures se sont également positionnées spontanément comme ressources pour la suite : mise à disposition d'expériences et d'outils déjà développés, capacité à accueillir des temps de rencontre, ou proposition d'appui méthodologique à la structuration du réseau (identification des parties prenantes, feuille de route, capitalisation des initiatives, indicateurs de suivi).

X. La cartographie

En complément de cet état des lieux, une cartographie régionale des structures engagées pour éviter le gaspillage alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes a été constituée à partir des réponses au questionnaire. Elle recense, pour chaque structure ayant accepté d'y figurer, ses coordonnées (nom, personne contact, site et réseaux sociaux), un texte de présentation, son type de structure et son secteur d'activités.

Contrairement à cet état des lieux qui est une photographie figée à juillet 2026, la cartographie est un outil vivant et évolutif : les structures qui n'ont pas répondu au questionnaire, ou qui se créent après sa clôture, peuvent y être ajoutées à tout moment.

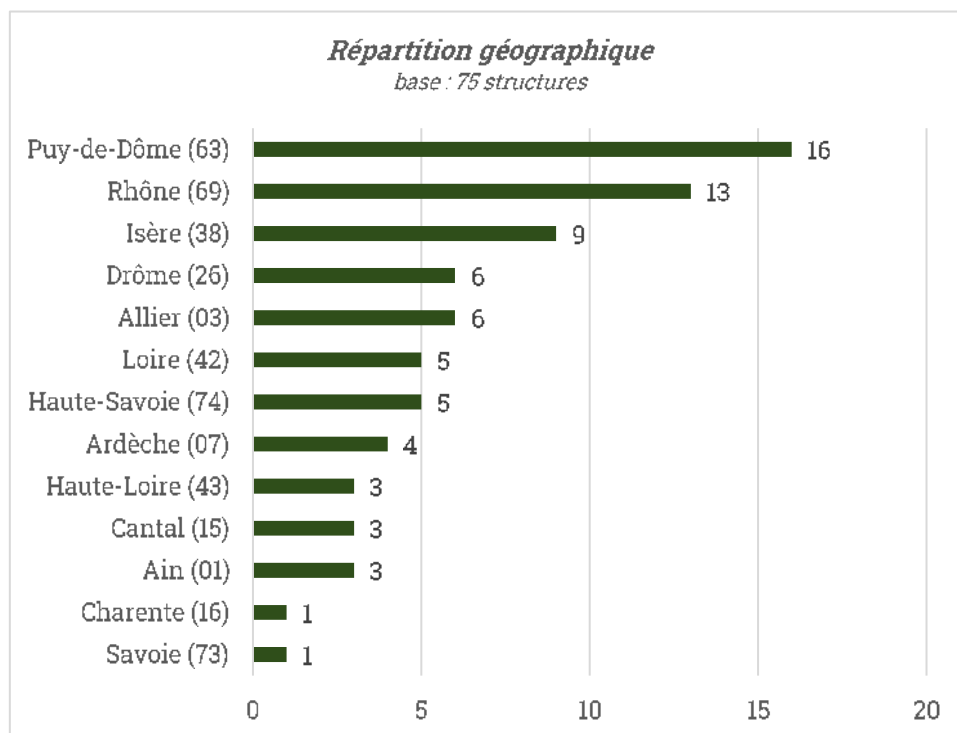
A ce jour, ce sont 75 structures référencées sur la cartographie (fin juillet 2026).



**CONSULTER LA CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES ENGAGÉES
POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

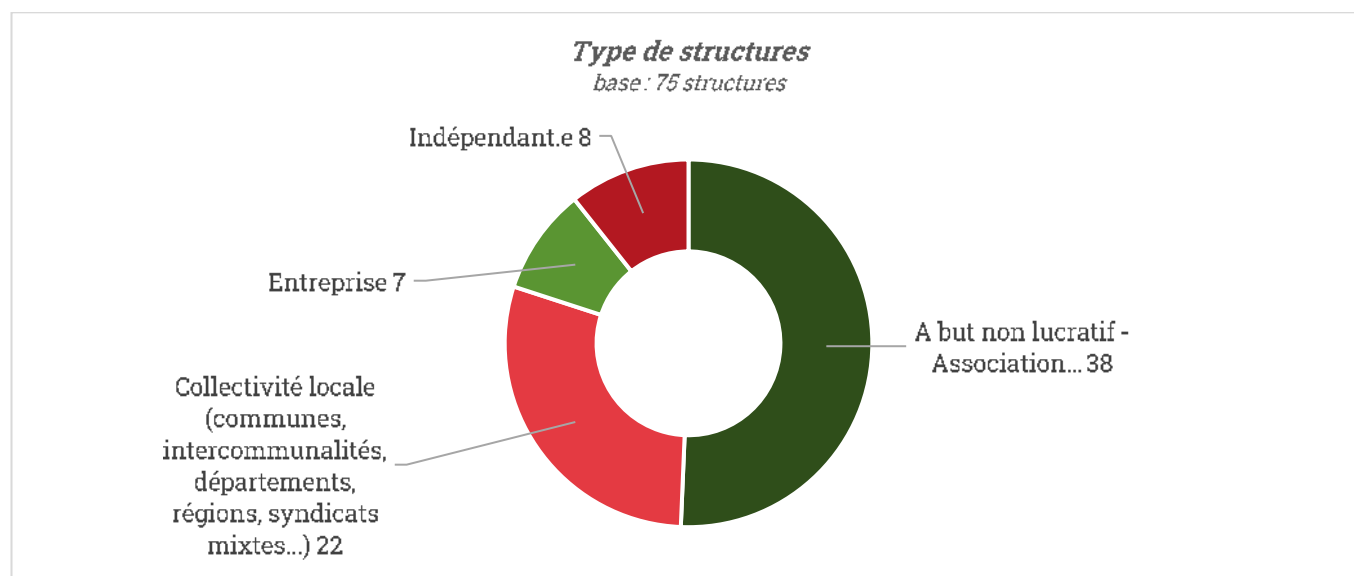
Répartition géographique

Le Puy-de-Dôme et le Rhône concentrent près de 40 % des structures cartographiées (16 et 13 sur 75), loin devant les autres départements. Une structure est domiciliée hors région (Charente) mais intervient au niveau national.



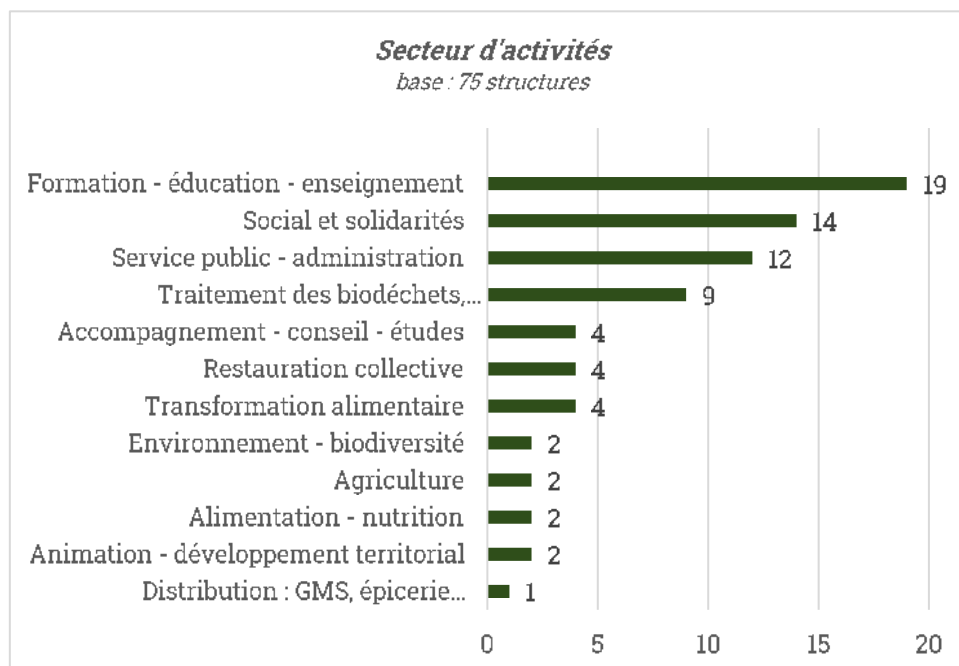
Type de structures

Une structure sur deux est une association, largement devant les collectivités locales (29 %). Entreprises et indépendant·es restent minoritaires mais bien présents (20 % à eux deux), signe d'un écosystème qui dépasse le seul monde associatif et public.



Secteur d'activités

La formation et l'éducation dominant nettement (19 structures, plus d'un quart du total), suivies du social/solidarités (14) et du service public (12). Le traitement des biodéchets et compostage forme un pôle à part entière (8 structures), un secteur peu visible dans le reste de l'état des lieux mais bien représenté sur la cartographie.



Les 81 réponses au questionnaire alimentent l'ensemble des analyses de ce dossier. 75 structures parmi elles ont accepté de figurer sur la cartographie publique, qui reste par ailleurs ouverte à de nouvelles inscriptions.

Pour être ajouté à la cartographie, contactez le REEA : contact@ree-auvergne.org

XI. Synthèse et recommandations

Cet état des lieux répond aux cinq objectifs fixés en introduction. Il identifie à fin juillet 2026 : 81 structures actives sur le champ du gaspillage alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes, recense la nature de leurs actions, éclaire leurs dynamiques, besoins et attentes, et fait émerger une première base de structures prêtes à s'investir dans la préfiguration du futur réseau. Cinq enseignements structurants s'en dégagent.

Un écosystème déjà dense, mais encore cloisonné.

84 % des structures répondantes mènent déjà des actions, les 12 départements de la région sont représentés et 67 % des structures actives sont déjà engagées dans un PAT. La région ne part donc pas d'une page blanche : elle dispose d'un maillage d'acteurs expérimentés, dont certains depuis plus de trente ans. Mais ce maillage reste fragmenté, le frein le plus cité (manque de coordination, 23 mentions) et l'attente la plus forte (partage de bonnes pratiques, 59 réponses) pointent tous deux vers le même besoin : rompre l'isolement des initiatives plutôt que d'en créer de nouvelles.

L'intercommunalité, échelle d'actions de référence.

Contrairement à une lecture uniquement départementale ou régionale, c'est l'échelon intercommunal qui structure le plus concrètement l'action de terrain (30 % des réponses précises). Le futur réseau régional gagnera à se positionner comme un fédérateur de ces dynamiques locales plutôt que comme un échelon supplémentaire déconnecté du terrain, une posture cohérente avec les remarques libres du questionnaire, qui appellent à « éviter la réunionite » et à conserver des marges de manœuvre départementales.

Le financement, condition de passage à l'échelle.

Cité à la fois comme frein majeur (16 mentions) et comme deuxième attente la plus forte (58 réponses, juste derrière le partage de pratiques), le financement, en particulier celui de postes d'animation territoriale pérennes, conditionne la capacité des structures à s'engager durablement, au-delà de la seule bonne volonté.

Le scolaire et la restauration collective, leviers d'action prioritaires.

Ces deux publics concentrent l'essentiel des actions recensées (47 % et 30 % des structures actives). Le futur réseau dispose ici d'un terrain déjà mature pour construire ses premières actions communes, tandis que le monde économique (entreprises, filière agricole amont) est encore peu représenté et reste à développer.

Une envie de construire ensemble, pas seulement d'être informé.

53 % des structures veulent participer activement à la construction du réseau et plusieurs se sont positionnées spontanément comme ressources (partage d'outils, accueil de rencontres, appui méthodologique). C'est une base concrète et immédiatement mobilisable pour les prochaines actions du réseau (ateliers de préfiguration, échanges de pratiques, ...).

XII. Priorités opérationnelles proposées pour le démarrage du réseau

Priorité	Pourquoi
Animer des temps de rencontre en privilégiant le présentiel, à l'échelle intercommunale / départementale	Répond au frein n°1 (isolement) et à l'attente n°1 (partage de pratiques), dans le format demandé par les répondants
Sécuriser des financements pérennes, notamment pour des postes d'animation	Frein structurel identifié à la fois dans les questions fermées et ouvertes
Construire un socle d'outils et de méthodologies mutualisés, accessibles aux structures qui démarrent	Répond aux besoins d'outils mutualisés (40 réponses) et d'appui méthodologique (25 réponses)
Prioriser le scolaire et la restauration collective pour les premières actions communes	Terrain déjà mature, fort volume de structures mobilisables
Amorcer un observatoire régional des données du gaspillage alimentaire	Répond au déficit de diagnostics partagés et à la demande explicite de données régionales (23 réponses)
Mobiliser en priorité les structures s'étant positionnées spontanément dans le questionnaire	Base de contributeurs immédiatement disponible pour les ateliers de préfiguration, échanges de pratiques, autres actions

Ces priorités ne prétendent pas couvrir l'ensemble des besoins exprimés, mais offrent un point de départ resserré, directement ancré dans les données recueillies, pour poursuivre la préfiguration du Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes.

XIII. Contacts



DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne

Emilie BARAT-DUVAL

Coordinatrice du REEA

06 56 67 93 24

coordination@ree-auvergne.org

Angélique TAVERNIER

Coordinatrice de projets

07 44 41 05 51

a.tavernier@ree-auvergne.org

Lhéna SALORD

Chargée de communication et vie du réseau

07 44 44 43 84

l.salord@ree-auvergne.org

ADEME

Agnès RONDARD

Référente Alimentation durable

04 72 83 09 31

agnes.rondard@ademe.fr

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Chrystèle BOIVIN

Cheffe du pôle Politique Publique de l'Alimentation

06 99 02 65 07

pna.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Clémence BERNARD

Chargée de mission restauration collective – gaspillage alimentaire

06 58 92 52 30

clemence.bernard@agriculture.gouv.fr